

Podcasts « Vivre & vieillir ensemble »

- Définition de l'habitat inclusif, par François-Xavier Turbet-Delof

<https://soundcloud.com/fondationpfp/vivre-veillir-ensemble-ep-1?in=fondationpfp/sets/vivre-et-veillir-ensemble>

"Vivre & Vieillir Ensemble" est un podcast qui fait témoigner usagers et experts du vivre ensemble. Cette première saison fait la part belle à l'habitat inclusif, une solution qui se veut être accompagnée, partagée et insérée dans la vie locale.

Dans cet épisode, François Xavier Turbet-Delof, Directeur Adjoint de l'Association de Gestion des Établissements (AGE) des Petits Frères des Pauvres en présente les grandes lignes et nous raconte l'implication des Petits Frères sur le sujet.

« Vivre et vieillir ensemble », le podcast de la Fondation des Petits Frères des pauvres. Reconnue d'utilité publique, la Fondation des Petits Frères des Pauvres se dédie à la cause des personnes démunies ou isolées et avant tous les plus âgés, en gérant des logements, en soutenant des initiatives novatrices, en restant à l'écoute des plus vulnérables, la fondation améliore les conditions de vie de nos aînés.

Pour cette première saison, « vivre et vieillir ensemble » se penche sur l'habitat inclusif.

François Xavier Turbet-Delof, Directeur Adjoint de l'Association de Gestion des Établissements (AGE) des Petits Frères des Pauvres : Les Petits Frères ont, depuis les années 70, ouvert le 1^{er} habitat, rue de la Jontière à Paris dans le 17^{ème}.

Ils ont ouvert le 1^{er} logement groupé pour les personnes âgées.

70, ça ne date pas d'aujourd'hui, mais c'est vrai que ça restait une expérience assez atypique.

En France, on était dans quelque chose de très dual : entre d'un côté, du logement classique, le maintien dans le logement d'origine et de l'autre côté, l'entrée dans un établissement médico-social.

Et c'est tout ce qui se situe justement entre ces 2 secteurs qu'on a appelé « l'habitat alternatif » ou autre appellation et que maintenant, le gouvernement a enfin reconnu dans la loi ELAN et qui l'appelle « habitat inclusif ».

Présentatrice : François Xavier Turbet-Delof, Directeur Adjoint de l'Association de Gestion des Établissements (AGE) des Petits Frères des Pauvres

François Xavier Turbet-Delof : En fait, depuis sa création et tout au long des années 50, les petits frères des pauvres ont de manière très pragmatique, créé des lieux de vie, des lieux de vie d'hébergement des lieux de vie de logement ou des lieux de vacances, et qui, au fil de l'histoire, se sont accumulés et en 2002, une association a été créée par les petits frères des pauvres pour assurer la gestion de ces aujourd'hui, 30 établissements qui sont répartis sur l'ensemble du territoire national.

Notre particularité, nous, c'est qu'on est uniquement sur des petits lieux de vie, hein, c'est un peu notre marque de fabrique. C'est un peu dans notre ADN d'avoir que des lieux, et c'est ce que nous défendons d'ailleurs, hein, c'est de ne pas créer des lieux de vie trop importants, où il y a une forme de dépersonnalisation, d'anonymat, qui peut se créer.

Et on a que des structures qui, à part peut-être une ou deux qui sont un peu plus importantes dans l'ensemble des établissements, sont entre, nos maisons d'ailleurs, on ne parle pas d'établissements, nos maisons sont entre 15 et 30 places. Ça représente en tout environ 800 places.

Donc les valeurs essentielles, c'est effectivement la petite taille, c'est l'intégration dans la cité puisqu'effectivement on est sur des petits lieux, donc ça peut être dans n'importe quel immeuble, dans n'importe quel lotissement.

Donc on va beaucoup plus facilement intégrer dans la vie de quartier et aux autres, de la vie de village, qu'une grosse structure et c'est la mise en commun de moyens ou d'espace selon, le type de projet, c'est très variable. Il peut y avoir des projets où le partage d'espace commun est très important, notamment dans du logement partagé, bien sûr. D'autres où ça le sera beaucoup moins. Il peut y avoir du partage de moyens, comme le partage de des aides à domicile qui permettra une présence plus importante en mutualisant les aides à domicile auxquelles on a le droit. Donc c'est cette notion de partage très important et ce qu'on appelle maintenant dans la loi Elan, dans la définition de l'habitat inclusif le projet de vie sociale et partagée, c'est à dire effectivement, les gens s'engagent dans un projet partagé qu'ils écrivent ensemble.

Présentatrice : Pour François Xavier Turbet-Delof, les bénéfices de l'habitat inclusif sont multiples, à la fois pour les personnes âgées mais aussi pour l'ensemble de la société.

François Xavier Turbet-Delof : Donc souvent, c'est effectivement quelque chose qui nous permet de de pouvoir lutter contre la solitude, de pouvoir aussi mettre en place des actions de prévention de la perte d'autonomie. Il y a quand même un certain nombre de partenariats, d'activité, animation qui peuvent permettre de mobiliser les personnes et le simple fait qu'elles soient dans des lieux qui est du logement, ils vont être beaucoup plus impliqués dans tous les actes de la vie quotidienne, donc de quoi être beaucoup plus stimulé qu'on pourrait l'être peut-être dans un grand établissement où finalement tout est pris en charge par les équipes, les équipes qui vous accompagnent. Et puis aussi une autonomie dans la décision, c'est à dire que l'objectif, si on respecte effectivement les grands principes, c'est que les personnes soient décisionnaires, ou bien leurs accompagnateurs, leurs aidants si eux-mêmes ne sont pas en capacité de prendre des décisions, puissent vraiment prendre les décisions sur la vie quotidienne, donc garder une autonomie et que le lieu de vie s'adapte à eux au lieu que ce soit à eux de s'adapter au lieu de vie.

Le logement, ce qui est de l'important, c'est que l'habitat inclusif n'est pas obligatoirement une étape vers ensuite un hébergement plus important. Ça peut être le lieu de vie définitif. Ça, chaque personne à son propre projet, a sa propre évolution de son, de ses problèmes de santé. Ce n'est pas obligatoirement un lieu de passage entre le domicile classique et un établissement, ça peut devenir le lieu où la personne finira peut-être sa vie entourée de personnes avec qui elle aura vécu ces dernières années.

Donc le bénéfice, ça va être aussi de pouvoir offrir, dans la mesure du possible aussi un lieu où on pourra continuer à vieillir le plus longtemps possible dans les meilleures conditions.

Pour la société, c'est aussi une meilleure intégration des personnes que souvent on met à l'écart hein, parce que justement bah, on a créé des lieux souvent qui sont un peu à l'écart, qui sont un peu refermés sur eux-mêmes, qui ont ôté de de notre, de notre vue, de notre vie ce qu'on n'a pas envie de voir, c'est à dire les personnes qui sont en déficience, les personnes en déficience physique ou mentale et que souvent, on préfère oublier.

Présentatrice : L'habitat inclusif, par définition, ne souhaite oublier personne, l'action des pouvoirs publics et d'autres acteurs comme la fondation des petits frères des pauvres est en train de faire bouger les lignes.

François Xavier Turbet-Delof : Nous, en tout cas chez les petits frères, notre but, c'est toujours de dire, il faut offrir le choix aux personnes. Actuellement, on est quelque chose, on, on est beaucoup depuis le début des années 2000, vraiment dans une offre qui était extrêmement, enfin, qui est vraiment découpée en 2, qui a été le maintien à domicile classique et de l'autre côté, des lieux, très médicalisés, qui sont nécessaires, qui correspondent à des besoins, qui répondent à des besoins qui n'offraient malheureusement peu de choix.

Développer l'habitat alternatif comme ça a été fait dans un certain nombre d'autres pays européens, c'est offrir, c'est offrir le choix et permettre aux personnes de pouvoir trouver peut-être la solution qui leur correspond le mieux, à leur caractère, à leur état de santé, mais c'est vrai qu'il y a, il y a un réel..., une réelle volonté des pouvoirs publics de développer ces formes d'habitats alternatives alors que il y a encore sept ou huit ans, on était dans une opposition parce qu'en fait il y avait une peur de perdre le contrôle, de sortir de cadres qui existaient, d'aller dans quelque chose qui pouvait être beaucoup plus polymorphe que ce qu'on... et donc plus difficile à maîtriser que ce que ce qu'on connaît actuellement.

Mais c'est encore quelque chose quand même qui est très peu connu, même si quand on fait..., quand on connaît un peu le secteur, on s'aperçoit en fait qu'il y a plein de lieux qui existent.

C'est quand même quelque chose qui est encore un épiphénomène actuellement et donc les personnes n'ont même pas conscience que ça que ça existe, mais bon, il y a quand même énormément de choses qui sont portées par le, le gouvernement. On a donc « le rapport Piveteau Wolfrom » qui vient de sortir sur le sujet, commandé par l'État et qui fait énormément de préconisations extrêmement intéressantes, qui reprend aussi des préconisations que nous faisons et on, on est très contents que ça apparaisse dans ce rapport et qui nous espérons, permettra de lever un certain nombre d'obstacles, justement, que ça devienne..., que ça puisse se généraliser.

Je pense qu'il y a à peu près un millier de de lieux de vie à peu près comme ça en France qui existent, voilà qui ont entre 7 et 12 personnes. Voilà donc ça donne un peu une idée des personnes qui effectivement sont dans des lieux de vie alternatifs de ce type.

C'est appelé à devenir quelque chose de beaucoup plus en plus courant dans notre quotidien, parce que là, l'intérêt aussi, c'est que, bah pour construire un habitat inclusif, il suffit de trouver sept ou huit logements, un bâtiment de 400 m², voilà ce qui peut s'intégrer beaucoup plus facilement dans un village, dans un quartier, même dans des zones extrêmement denses. On peut imaginer qu'à l'avenir dans chaque projet immobilier, on pourra introduire un projet à destination de personnes ayant des troubles cognitifs ou simplement une petite perte d'autonomie ou un handicap sensoriel ou autres, de manière beaucoup plus intégrée dans chaque quartier, dans chaque ville et village.

Présentatrice : C'était « vivre et vieillir ensemble », le podcast de la Fondation des petits frères des pauvres.

Réalisé par Sandrine Mercier, Julien Blanc-Gras et Stéphane Côme.